

5 options à votre disposition

		Tiers	Tiers plus	Tous risques
Doublement garantie conducteur	<p>Toutes nos formules intègrent une garantie conducteur à concurrence de 300 000 €.</p> <p>Cette garantie permet d'indemniser le conducteur de votre véhicule, quel qu'il soit, en cas de sinistre responsable dans lequel il serait blessé.</p> <p>L'option doublement permet de passer le capital à 600 000 € afin de renforcer encore davantage cette protection</p>	option	option	option
Pack Assistance Plus	<p>Grâce à cette option, vous pourrez bénéficier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'un dépannage sans franchise kilométrique («0 km») suite à panne ou accident - d'un véhicule de remplacement en cas d'indisponibilité du véhicule assuré et ce pour une durée maximale de 5 jours suite à panne, 10 jours suite à accident et jusqu'à 30 jours suite à vol 		option	option
Responsabilité civile remorque	<p>Cette option doit obligatoirement être souscrite dès lors que vous tractez une remorque / caravane d'un P.T.A.C. supérieur à 750 kg avec le véhicule assuré.</p> <p>Elle garantit les éventuels dommages que votre remorque / caravane pourrait occasionner à des tiers.</p> <p>Elle ne couvre pas les dommages causés à votre remorque / caravane</p>	option	option	option
Pack contenu	<p>Elle étend les garanties vol, incendie et dommages accidentels au contenu du véhicule assuré (bagages et effets personnels, GPS portables, marchandises et matériels professionnels,...).</p> <p>Vous pouvez moduler le capital garanti en fonction de vos besoins (1 000, 2 000 ou 4 000 €)</p>			option
Pack indemnités plus	<p>En cas de destruction totale du véhicule assuré ou en cas de vol, nous vous le remboursons en valeur d'achat, s'il a été acheté auprès d'un professionnel de l'automobile, et s'il a moins de 36 mois.</p> <p>Au delà, nous majorons la valeur de remplacement à dire d'expert.</p>			option